

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

**Arrêté du 16 mars 2012 portant dissolution de la brigade territoriale de Léré (Cher)**

NOR : IOCJ1206748A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, partie réglementaire, III ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

La brigade territoriale de Léré est dissoute à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Sancerre et Vailly-sur-Sauldre (Cher) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Sancerre et Vailly-sur-Sauldre exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 mars 2012.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de corps d'armée,*  
*major général de la gendarmerie nationale,*  
L. MULLER

ANNEXE

BRIGADES TERRITORIALES	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Sancerre</b>	Bué Couargues Crézancy-en-Sancerre Gardefort Jalognes Menetou-Râtel Ménétréol-sous-Sancerre Saint-Bouize Saint-Satur Sancerre Sens-Beaujeu Thauvenay Veaugues Verdigny Vinson	<b>Bannay</b> Bué Couargues Crézancy-en-Sancerre Gardefort Jalognes Menetou-Râtel Ménétréol-sous-Sancerre Saint-Bouize Saint-Satur Sancerre Sens-Beaujeu <b>Sury-en-Vaux</b> Thauvenay Veaugues Verdigny Vinson
<b>Vailly-sur-Sauldre</b>	Assigny Barlieu Concessault Dampierre-en-Crot Jars Le Noyer Subligny Sury-ès-Bois Thou Vailly-sur-Sauldre Villegenon	Assigny Barlieu <b>Belleville-sur-Loire</b> <b>Boulleret</b> Concessault Dampierre-en-Crot Jars Le Noyer <b>Léré</b> <b>Sainte-Gemme-en-Sancerrois</b> <b>Santranges</b> <b>Savigny-en-Sancerre</b> Subligny Sury-ès-Bois <b>Sury-près-Léré</b> Thou Vailly-sur-Sauldre Villegenon
<b>Léré</b>	<b>Bannay</b> <b>Belleville-sur-Loire</b> <b>Boulleret</b> <b>Léré</b> <b>Sainte-Gemme-en-Sancerrois</b> <b>Santranges</b> <b>Savigny-en-Sancerre</b> <b>Sury-en-Vaux</b> <b>Sury-près-Léré</b>	<b>(dissolution)</b>